



Esnandes

être à la rencontre...

PORTAIL FAMILLE

La création de votre compte sur le portail famille est obligatoire pour que votre enfant puisse bénéficier des services de la cantine et de l'Accueil de Loisirs.

Vous trouverez ci-après le lien pour la création de ce compte.

mairie-esnandes.portail-defi.net/nouveau-dossier

Vous recevrez en réponse un mail confirmant votre demande d'inscription.

Après validation de cette demande par les services de la commune, un second mail vous sera adressé qui vous permettra de créer le dossier d'inscription de votre (vos) enfant(s) pour la cantine et l'Accueil de Loisirs « Le Carrelet »

Pour réaliser cette étape merci de vous munir des documents suivants :

Accueil de Loisirs et cantine

Attestation CAF de votre quotient familial, si vous ne l'avez pas encore fourni.

Accueil de Loisirs uniquement

Photocopie des vaccins obligatoires à jour

Attestation d'assurance responsabilité civile

le portail famille vous permettra de réaliser vos réservations uniquement pour l'Accueil de Loisirs, les réservations ne sont pas nécessaires pour la restauration scolaire. Consulter les programmes d'activités, les menus, vos factures, éditer des attestations fiscales et obtenir toutes les informations, actualités, des services en charges de l'accueil des enfants.